



COMMISSION DE
L'AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE ET DU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

Paris, le 21 avril 2026

CONVOCAATION

La commission de l'aménagement du territoire et du développement durable

dont vous êtes membre
se réunira

Mercredi 29 avril 2026

À 9 h 30

(Salle Clemenceau)

1° Examen, en deuxième lecture, du rapport et élaboration du texte de la commission sur la proposition de loi n° 481 (2025-2026), visant à **soutenir les collectivités territoriales** dans la **prévention** et la **gestion des inondations**, présentée par MM. Jean-Yves Roux, Jean-François Rapin et plusieurs de leurs collègues, modifiée par l'Assemblée nationale en première lecture (*M. Pascal Martin, rapporteur*) (*procédure accélérée*)

Le délai limite pour le dépôt des amendements, auprès du secrétariat de la commission (Ameli commission), est fixé au lundi 27 avril 2026 à 12 heures

2° Questions diverses

Le Président
Jean-François Longeot